



GRANDLYON
communauté urbaine

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

Séance du **25 octobre 2010**

Délibération n° 2010-1783

commission principale : **développement économique**

commission (s) consultée (s) pour avis :

commune (s) :

objet : **Lyon_Ville de l'Entrepreneuriat (L_VE) - Attribution d'une subvention à l'association CREALYS pour son programme d'actions 2010**

service : **Délégation générale au développement économique et international - Direction des services aux entreprises - Pôle innovation**

Rapporteur : Madame Gelas

Président : Monsieur Gérard Collomb

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 154

Date de convocation du Conseil : 15 octobre 2010

Secrétaire élu : Monsieur Marc Augoyard

Compte-rendu affiché le : 27 octobre 2010

Présents : MM. Collomb, Bret, Reppelin, Da Passano, Mme Elmalan, M. Buna, Mme Guillemot, M. Calvel, Mme Vullien, MM. Kimelfeld, Crimier, Philip, Mme Pédrini, M. Arrue, Mmes Besson, David M., MM. Barge, Passi, Brachet, Charles, Colin, Sécheresse, Barral, Desseigne, Mme Dognin-Sauze, M. Crédoz, Mme Gelas, MM. Claisse, Bouju, Mmes Peytavin, Frih, MM. Rivalta, Assi, Albrand, Appell, Ariagno, Augoyard, Mme Bab-Hamed, M. Balme, Mme Bargoin, M. Barret, Mmes Baume, Benelkadi, M. Bernard B., Mmes Bocquet, Bonniel-Chalier, MM. Bousson, Braillard, Broliquier, Buffet, Chabrier, Cochet, Corazzol, Coste, Coulon, Mme Dagorne, MM. Darne JC., David G., Desbos, Deschamps, Mme Dubos, MM. Dumas, Ferraro, Flaconnèche, Fleury, Fournel, Genin, Gentilini, Geourjon, Mme Ghemri, MM. Gignoux, Gillet, Gléréan, Goux, Grivel, Guimet, Mme Hamdiken-Ledesert, MM. Havard, Imbert Y., Imbert A., Jacquet, Joly, Kabalo, Lambert, Le Bouhart, Lebuhotel, Lelièvre, Léonard, Lévêque, Mme Levy, MM. Llung, Longueval, Meunier, Millet, Morales, Muet, Nissanian, Mme Pesson, MM. Petit, Pillon, Plazzi, Quiniou, Mme Revel, MM. Roche, Rudigoz, Serres, Sturla, Suchet, Terrot, Thévenot, Thivillier, Mme Tifra, MM. Touleron, Uhlich, Mme Vallaud-Belkacem, MM. Vaté, Vergiat, Mme Vessiller, MM. Vincent, Vurpas.

Absents excusés : MM. Darne J. (pouvoir à M. Darne JC.), Charrier (pouvoir à M. Touleron), Daclin (pouvoir à M. Kimelfeld), Abadie (pouvoir à M. Reppelin), Bernard R. (pouvoir à M. Corazzol), Blein (pouvoir à M. Ferraro), Vesco (pouvoir à M. Desbos), Julien-Laferrrière (pouvoir à M. Flaconnèche), Mme Ait-Maten (pouvoir à M. David G.), MM. Barthelémy, Chabert (pouvoir à M. Gignoux), Mmes Chevallier (pouvoir à M. Coste), Chevassus-Masia (pouvoir à Mme Bargoin), MM. Forissier (pouvoir à M. Meunier), Galliano (pouvoir à M. Suchet), Huguet (pouvoir à M. Quiniou), Justet (pouvoir à M. Longueval), Lyonnet (pouvoir à M. Grivel), Ollivier (pouvoir à M. Pillon), Mmes Palleja, Pierron (pouvoir à Mme Bab-Hamed), M. Pili (pouvoir à M. Sturla), Mme Roger-Dalbert (pouvoir à M. Desseigne), MM. Rousseau (pouvoir à M. Guimet), Sangalli (pouvoir à M. Vergiat), Touraine (pouvoir à Mme Tifra), Turcas (pouvoir à M. Buffet), Vial (pouvoir à M. Gléréan), Mme Yéréman.

Absents non excusés : Mme Bailly-Maitre, MM. Giordano, Louis, Mme Perrin-Gilbert, M. Réale.

Séance publique du 25 octobre 2010**Délibération n° 2010-1783**

commission principale : développement économique

objet : **Lyon_Ville de l'Entrepreneuriat (L_VE) - Attribution d'une subvention à l'association CREALYS pour son programme d'actions 2010**

service : Délégation générale au développement économique et international - Direction des services aux entreprises - Pôle innovation

Le Conseil,

Vu le rapport du 6 octobre 2010, par lequel monsieur le président expose ce qui suit :

La création d'entreprises est un levier important de l'intervention publique pour garantir le renouvellement du tissu économique local et, par là, le développement de l'emploi et du dynamisme économique sur l'agglomération.

Depuis 2004, la Communauté urbaine de Lyon met en œuvre une politique globale dans ce domaine, en concertation avec ses partenaires regroupés au sein de "Grand Lyon, l'Esprit d'Entreprise" : Lyon_Ville de l'Entrepreneuriat. La Communauté urbaine intervient en tant que coordinateur, promoteur et principal financeur du dispositif.

Les enjeux principaux sont de soutenir des actions qui garantissent une offre de service accessible, de qualité, adaptée aux besoins de chaque entrepreneur, pour lui donner les moyens de réussir.

Pour répondre à ces enjeux, l'ensemble des acteurs de l'agglomération intervenant en matière de création d'entreprises s'engagent, par un travail important de professionnalisation et de mise en réseau pour consolider et garantir une offre de services de qualité et de proximité, pour assurer la pérennisation et le développement des jeunes entreprises créées (suivi post-crétation) et pour accentuer le développement international de Lyon_Ville de l'Entrepreneuriat, porteur de rayonnement et de retombées économiques.

Au regard de son rôle moteur en matière d'appui à la création d'entreprises et pour assurer le positionnement lyonnais en matière d'accompagnement des créateurs d'entreprises innovantes, la Communauté urbaine souhaite renouveler son soutien à l'incubateur CREALYS, membre fondateur de Lyon_Ville de l'Entrepreneuriat.

Le positionnement de CREALYS au sein du réseau Lyon_Ville de l'Entrepreneuriat

CREALYS, incubateur d'entreprises innovantes, intervient dans les phases d'émergence et de validation des projets de création d'entreprises s'appuyant sur une technologie innovante, issue d'un laboratoire de recherche publique. Il se positionne, en complémentarité, avec d'autres membres de Lyon_Ville de l'Entrepreneuriat tels que Novacité, l'Institut national de la propriété industrielle (INPI), OSEO ou Réseau Entreprendre Rhône.

Ses principales missions sont :

- la détection des projets dans les laboratoires et les entreprises,
- l'évaluation des idées de création,
- le soutien logistique et la formation des porteurs de projet,

- l'étude de faisabilité et la structuration des projets de création,
- la mise en relation avec des partenaires industriels ou financiers.

Le processus d'incubation se décline en deux phases :

- la phase préalable à l'incubation. Après validation par un comité exécutif de la possibilité de collaboration avec un laboratoire public, le porteur de projet a accès à des expertises destinées à clarifier certains aspects du projet (sur le plan technique ou juridique par exemple),
- la phase d'incubation. Elle permet aux porteurs de projet sélectionnés par un comité d'engagement d'accéder à quatre types d'outils financiers : formations, prestations et conseil en faisabilité, soutien financier au créateur, appui au laboratoire pour le développement technologique.

Résultats de l'incubateur, de 1999 à fin 2009

En 10 ans, sur 400 projets examinés, 224 ont été incubés et 70 M€ ont été levés par les entreprises créées au sein de CREALYS.

Au total, ce sont 119 entreprises qui ont été créées avec le soutien de CREALYS (13 entreprises créées en 2009) confirmant, ainsi, le statut de premier incubateur français en nombre d'entreprises créées en collaboration avec la recherche publique.

Sur ces 119 entreprises, la répartition par secteur est la suivante :

- Sciences de la vie (43 entreprises),
- Sciences de l'ingénieur & Cleantech (41 entreprises),
- Technologies de l'information et de communications (TIC) (32 entreprises),
- Sciences humaines et sociales (3 entreprises).

Ces 119 entreprises représentent plus de 700 emplois au 1er janvier 2010.

En 2009, 25 projets ont été incubés et 13 entreprises ont été créées sur l'année.

Programme d'actions 2010

Sur le plan quantitatif, CREALYS a pour ambition de maintenir son positionnement national : 25 projets incubés par an, pour une moyenne de créations se situant entre 10 et 15 annuellement. Qualitativement, CREALYS souhaite améliorer le taux de transformation projets incubés/entreprises créées dans le domaine des Technologies de l'information et de la communication.

Par ailleurs, l'enjeu, pour CREALYS est d'être mieux identifiée au niveau international et, à ce titre, de contribuer à la notoriété de Lyon_Ville de l'Entrepreneuriat et de l'agglomération dans son positionnement en matière d'innovation.

Pour cela, le plan d'action 2010 propose les priorités suivantes :

Dans le cadre de son action de détection :

- renforcer la sensibilisation des doctorants à l'entrepreneuriat, en lien avec l'Université de Lyon,
- dans le cadre de Lyon_Ville de l'Entrepreneuriat, et en collaboration avec Lyon Sciences Transfert (LST), renforcer l'interface "Valorisation de la recherche/création d'entreprise" sur la base des travaux engagés en 2008.

Dans le cadre de la filière Sciences de la vie et de Lyon Bio Advisor :

- renforcement de l'implication de CREALYS dans le Réseau thématique de recherche avancée (RTRA) infectiologie,
- participation aux travaux et échanges dans le cadre du réseau Lyon Bio Advisor et du pôle de compétitivité Lyon Biopôle,

- accompagnement d'une dizaine de porteurs de projet à la création d'entreprise dans le cadre des Bio Innovation Day : préparation et aide,

- maintien d'une priorité d'action en faveur des projets incubés dans le secteur des biotechnologies.

Autres actions :

- renforcer et personnaliser les formations des porteurs de projet en communication et action commerciale,

- faire émerger des projets liés aux domaines de l'environnement et aux Clean Tech, dans un esprit de transversalité par rapport aux filières incubées à CREALYS,

- maintenir l'implication au sein du réseau Lyon_Ville de l'Entrepreneuriat,

- augmenter les partenariats avec le privé.

Budget prévisionnel 2010 (en €)

Afin de pérenniser l'action de CREALYS au sein du dispositif Lyon_Ville de l'Entrepreneuriat, il est proposé une participation financière de la Communauté urbaine de 75 000 € en 2010. Le montant de la subvention, en 2009, s'élevait à 70 000 €.

Dépenses		Recettes	
<i>Dépenses générales</i>		<i>Recettes dédiées au fonctionnement</i>	
fournitures et frais généraux	33 500	Région	115 000
location et charges locatives	53 000	Etat + Fonds social européen (FSE)	80 000
cotisations	3 200	Communauté urbaine de Lyon	75 000
honoraires	36 000	autre	45 000
communication	30 000	reprise fond dédié	232 400
missions et réceptions	27 000	<i>Recettes dédiées aux porteurs</i>	
charges diverses	75 700	Région	250 000
dotation aux amortissements	5 000	Etat + FSE	150 000
<i>Dépenses d'appui</i>		<i>Recettes non dédiées</i>	
rémunération de personnel	240 000	cotisation membres	34 000
charges sociales et primes	109 000	subvention Institut national de la propriété intellectuelle (INPI)	10 000
autres charges de personnel	500	remboursements porteurs	30 000
taxes et impôt	20 300		
formation interne, séminaire et conférences	33 200		

<i>Dépenses porteurs</i>			
honoraires expertises préalables	90 000		
honoraires formation individuelle	30 000		
honoraires formation collective	30 000		
honoraires prestations	205 000		
Total	1 021 400	Total	1 021 400

Vu ledit dossier ;

Où l'avis de sa commission développement économique ;

DELIBERE

1° - Approuve :

a) - l'attribution d'une subvention de fonctionnement d'un montant de 75 000 € au profit de l'association CREALYS dans le cadre de son programme d'actions 2010,

b) - la convention à passer entre la Communauté urbaine de Lyon et l'association CREALYS définissant, notamment, les conditions d'utilisation de cette subvention.

2° - **Autorise** monsieur le Président à signer ladite convention.

3° - **La dépense** de fonctionnement sera imputée sur les crédits inscrits et à inscrire au budget principal de la Communauté urbaine - exercices 2010 et 2011 - compte 657 380 - fonction 90 - opération n° 0757 selon l'échéancier suivant :

- 60 000 € en 2010,

- 15 000 € en 2011.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme,
le président,
pour le président,

Reçu au contrôle de légalité le : 27 octobre 2010.